



PNR Renov'Habitat

Ecoute • Conseil • Accompagnement

Présentation du service et des aides disponibles

Partenaires



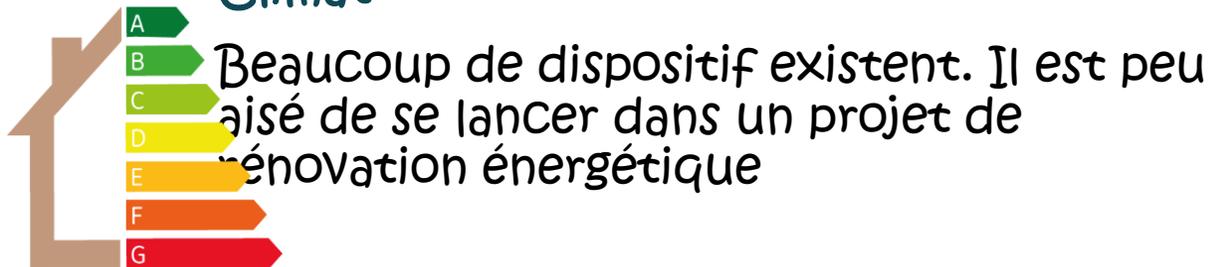
Financeurs



Pourquoi PNR Renov'Habitat ?

Constats :

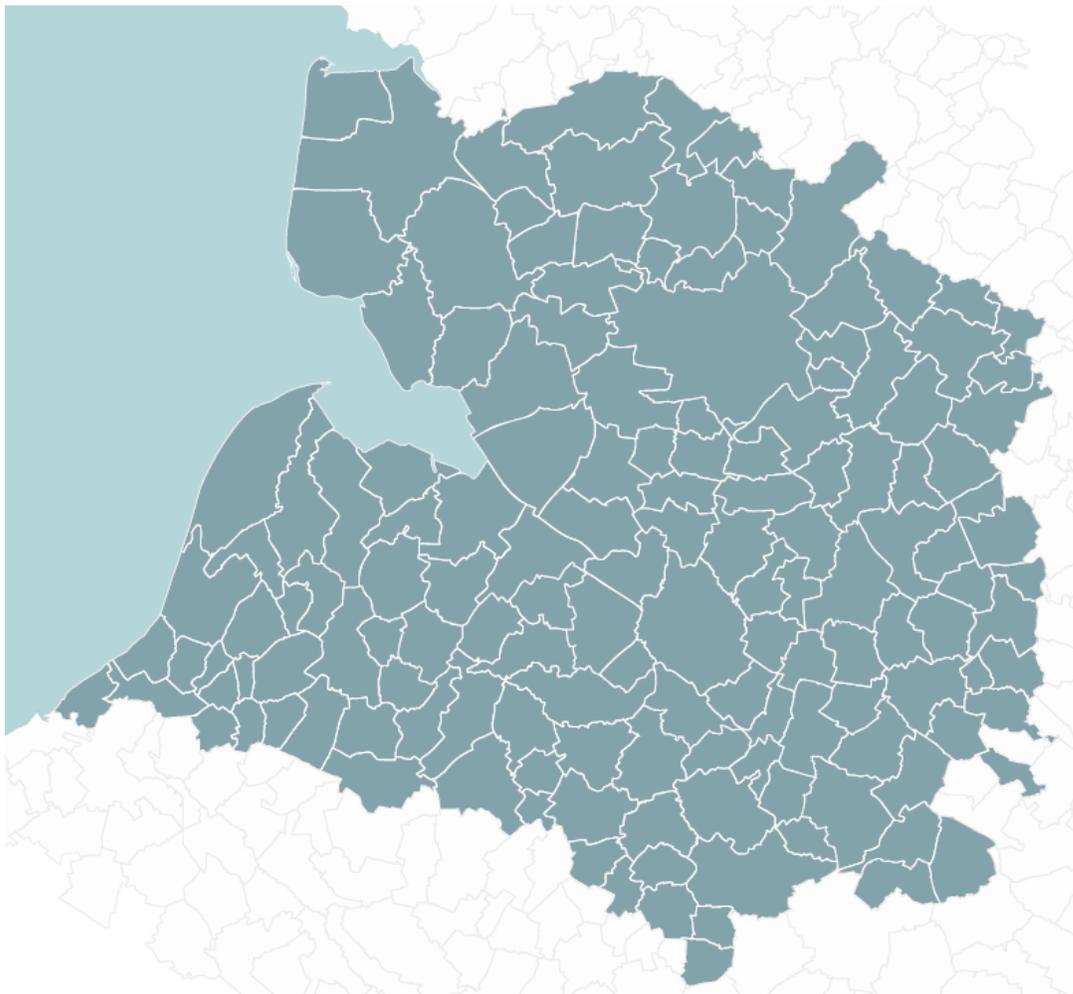
- 20 000 logements énergivores nécessitent des travaux de rénovation énergétique (étiquettes E,F,G), soit **44% du parc résidentiel** principal
- Un **parc vieillissant** : 56% des logements construits avant 1970
- Une **augmentation de la facture énergétique** est à prévoir
- Le secteur résidentiel est le **1^{er} poste de consommation d'énergie** du territoire : objectif de réduction de -26% dans le Plan Climat



Objectifs :

- Offrir un **accompagnement simple, gratuit et personnalisé** aux projets de rénovation des particuliers
- **Quantitatif** : 900 logements rénovés par an dont 300 en Bâtiment Basse Consommation (objectif du Plan Climat)
- **Qualitatif** : répondre aux missions du PNR :
 - Equilibre du territoire
 - Intégration paysagère
 - Valorisation des filières locales

Un service pour les habitants du territoire de Picardie maritime



146 communes
112 000 habitants
45 000 logements

PNR Renov'Habitat C'est

- Un numéro unique pour simplifier les démarches
- Des permanences sur le territoire offrant un service de proximité

Abbeville, Bussus-Bussuel, Cayeux-sur-mer, Friville-Escarbotin, Huchenneville, Long, Moyenneville, Rue

- Des animations pour favoriser la demande

Réunions publiques, animations "phares" sur thématiques PNR, balades thermiques...

- Un plan de communication ambitieux

Flyers, site internet, dépliants, affiches, communications radio, presse, réseaux sociaux, kit de sensibilisation pour ambassadeurs...

**PNR-renov-
habitat.fr**



Un parcours simplifié

1 Je suis
conseillé

par téléphone 0801 033 033
ou sur PNR-renov-habitat.fr

2 Je rencontre
des experts
proches
de chez moi

pour définir correctement mon projet

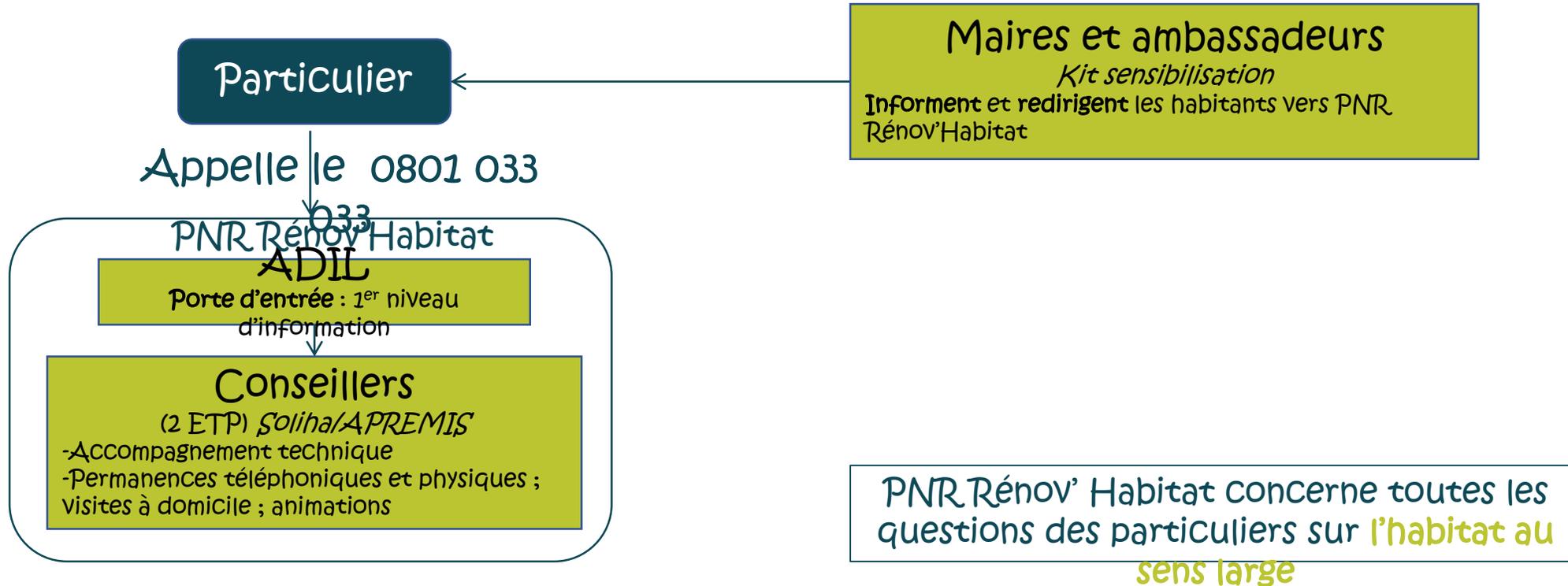
3 Je suis
accompagné
dans mon
projet

Diagnostic du logement,
demande de financement, etc.

Un service de proximité



Fonctionnement de PNR Rénov'Habitat



PNR Rénov'Habitat, le Guichet Unique qui permet aux habitants de

- ❖ Répondre à toutes les questions sur le logement
- ❖ Connaître les aides pour les travaux de rénovation
- ❖ Bénéficier de conseils gratuits
- ❖ Profiter d'un accompagnement personnalisé

PNR-renov- habitat.fr

Numéro vert : service et appel gratuits

0801 033 033



Financeurs



Partenaires



Des questions sur votre logement ?

PNR Renov'Habitat vous répond

L'ADIL de la Somme, porte d'entrée de ce Guichet Unique, vous apporte une information neutre, gratuite et personnalisée sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement : aide à la rénovation énergétique, insalubrité, rapport locatif...



MA PRIME RENOV'

Aide poste par poste pour :

- Travaux sur le système de production de **chauffage**
- Travaux sur le système de production d'**eau chaude sanitaire**
- Travaux sur le système de **ventilation**
- Travaux d'**isolation** de l'enveloppe du bâtiment

Concerne :

- Propriétaires occupants et bailleurs
- Logement de plus de 15 ans
- Sous conditions de ressources - 4 catégories :

Revenu très modeste, modeste, intermédiaire, supérieur



maprimerenov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Dans le cas d'une rénovation importante, possibilité d'une aide dite « **rénovation globale** » pour les revenus intermédiaires et supérieurs

MA PRIME RENOV' SERENITE

propriétaires occupants

Conditions de travaux :

- Concernant uniquement la **rénovation énergétique**
- Aide portant au minimum sur **deux postes de travaux**
- Un gain énergétique d'au moins **35%**

Concerne :

- Uniquement les catégories de revenus très modestes et modestes
- Logement de plus de 15 ans



MaPrimeRénov'

Sérénité

LOUER propriétaires bailleurs

Conditions :

- **Travaux de rénovation énergétique** aide maximum de 15.000 € par logement.
- **Travaux d'accessibilité, de mise en sécurité et de salubrité** aide maximum de 21.000 € par logement.
- **Travaux lourds** pour réhabiliter un logement très dégradé ou indigne, aide maximum de 28.000 € par logement.
- Conventonnement des logements avec plafonnement des loyers et des ressources des locataires.
- Défisicalisation en complément des aides en fonction du niveau de loyer pratiqué.



PNR-renov-
habitat.fr

contact@pnr-renov-habitat



PNR
Renov'Habitat

Ecoute • Conseil • Accompagnement

Merci de votre attention

Numéro vert : service et appel gratuits

0801 033 033

Partenaires



Financiers

